

DIACT – 4^{ème} réunion thématique

**« Enseignement supérieur »
et
« santé »**

**Paris
11 juin 2009**

**20
villes
moyennes
témoins**

« Réunion de synthèse »

Réunion du 11 / 06 / 2009 à Paris

La réunion a donné lieu à une présentation, pour chaque ville moyenne témoin, d'un premier bilan mettant en évidence les avancées de l'expérimentation locale (voir les power point sur le site).

On ne reprend ici que l'esquisse des leçons de niveau national de cette expérimentation, formulées par Daniel Béhar à l'issue de la réunion.

1 La démonstration d'une capacité collective à consolider l'offre locale d'enseignement supérieur et de recherche.

L'impulsion d'une dynamique collective locale autour de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue à l'évidence le premier apport majeur de l'expérimentation.

1.1 La consolidation d'une offre locale

1.1.1 Rendre l'offre locale visible et/ou lisible ?

La tension entre ces deux termes souligne en fait les deux pôles autour desquels se sont structurées les expérimentations :

- D'un côté, on cherche de façon transversale à être plus lisible en tentant de spécifier l'offre locale. C'est par exemple le cas d'Albi avec l'adoption d'un « positionnement différenciant » autour de deux pôles de compétence prépondérants : « sanitaire et social » et « développement durable ».
- D'un autre côté, on vise plutôt une meilleure visibilité à travers la constitution de niches d'excellence, même si les

effectifs concernés restent faibles. C'est par exemple la stratégie d'Auch dans le domaine de la géomatique.

1.1.2 Assurer le développement de la recherche

L'expérimentation a fait apparaître que le développement de la recherche dans les villes moyennes :

- Constitue un impératif dans le contexte national et international.
- Constitue une perspective crédible à condition de faire preuve d'imagination dans les modalités de mise en œuvre : ce sont les pistes qu'ont explorées les expérimentations locales, par exemple.
 - o association des laboratoires locaux dans une structure fédérative de site ;
 - o inscription des projets locaux dans des programmes européens et nationaux afin d'utiliser au mieux les ressources et les financements existants ;
 - o mutualisation des équipements de recherche et création d'un guichet unique de type « hôtel des chercheurs » ou « maison de la recherche » ;
 - o adossement à de grands laboratoires de sites nationaux ou internationaux...

1.1.3 Organiser le lien au développement économique

Cette thématique du développement économique paraît aujourd'hui moins centrale qu'au départ de l'expérimentation : le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est pas seulement considéré comme un instrument au service de la croissance économique locale, mais également comme un gage d'excellence pour renforcer l'attractivité extérieure.

Bien sûr, elle alimente toujours de nombreuses propositions (juniors entreprises, plateforme technologique, technopôle, etc.) mais elle relève davantage des effets induits que de la finalité première de la stratégie locale.

- Ainsi, le développement de l'enseignement supérieur ne doit pas exclusivement se concevoir en fonction du profil économique du territoire ;
- il faut parfois renverser le rapport au territoire : c'est le renforcement de telle spécialisation d'enseignement supérieur qui peut induire une nouvelle perspective pour le développement local. Elle aura un effet moteur sur le recrutement des étudiants et sur les milieux économiques.

1.2 Les questions qui restent ouvertes...

1.2.1 Comment renouveler la fonction sociale de la proximité ?

Revendiqué au début de l'expérimentation comme étant l'atout spécifique de l'enseignement supérieur en ville moyenne, l'argument de la proximité a laissé place à celui de l'attractivité et de l'ouverture. Comment allier recrutement sur un bassin de vie et rayonnement national voire international ? Cette question a été évoquée, mais, semble t'il, peu approfondie dans le cadre des expérimentations.

Comme l'a bien illustré le cas de Roanne, les villes moyennes connaissent des taux de réussite supérieurs aux moyennes nationales. La volonté de capter de nouveaux flux d'étudiants ne s'est pas véritablement accompagnée d'une réflexion sur la réinvention de la « valeur ajoutée sociale » des sites en villes moyennes. Or, méthodologie d'enseignement et pédagogie constituent sans doute deux atouts d'excellence des villes moyennes dont il faudra trouver les modes de valorisation.

1.2.2 La gouvernance : la structure ou le projet ?

- Partout, l'expérimentation a permis l'émergence d'une gouvernance locale en favorisant le rapprochement des acteurs locaux de l'enseignement supérieur et de la recherche... ;
- ...il n'en demeure pas moins que les logiques de coopération varient selon les villes :
 - o Soit l'expérimentation a pour perspective la création d'une structure formalisée : on fait référence ici aux projets d'Agence de développement de l'ES et de la recherche à Roanne ou de Conseil territorial de l'enseignement supérieur et de l'innovation à Mâcon ainsi qu'à certaines structures existant déjà comme à Tarbes avec le « Centre Universitaire Tarbes Pyrénées » ou à Saint-Brieuc avec le « Syndicat de gestion du pôle universitaire »;
 - o Soit c'est une gouvernance par projet qui est privilégiée comme à Auch, Boulogne ou Montbéliard. Elle prend alors la forme de consortium de projets au cas par cas, de démarches contractuelles avec les régions, les universités, etc...

Globalement, il semble que l'expérimentation ait eu un double intérêt :

1. elle a bien fait apparaître, derrière la pluralité des configurations locales en matière d'enseignement supérieur et de recherche, la **spécificité des enjeux et des réponses possibles pour les villes moyennes** ;
2. mais elle a aussi joué un rôle de **laboratoire des politiques publiques nationales en matière d'enseignement supérieur**, généralisables au-delà des villes moyennes. Par exemple :
 - en matière de gouvernance de l'enseignement supérieur et de la recherche : mise en place de formes de gouvernance de site.;
 - en matière de coopération entre établissements d'enseignement supérieur au-delà des universités : participation des lycées, en particulier techniques (filières BTS), des formations paramédicales, des écoles privées, etc. ;
 - en matière de gestion immobilière de l'enseignement supérieur : voir le cas de Montbéliard.

2 Quelle intégration des sites de villes moyennes au système national d'enseignement supérieur et de recherche ?

L'expérimentation, en faisant naître une dynamique locale, a eu une fonction d'interpellation des acteurs institutionnels de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que des acteurs régionaux et nationaux. Elle s'est donc inscrite avant tout dans une « logique ascendante ».

A l'inverse, on ne constate pas pour l'instant de nombreuses « dynamiques descendantes » : les interpellations des villes moyennes témoins n'ont toujours pas été véritablement confrontées aux positions de l'Etat, des grands acteurs universitaires (des PRES par exemple, sauf en Midi-Pyrénées) et des collectivités régionales (sauf en Rhône-Alpes avec les schémas locaux d'ES et de recherche).

Or, le but final de l'expérimentation est que ces « grands » acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche se positionnent vis-à-vis des « villes moyennes ».

2.1 Le défi pour les politiques régionales en matière d'enseignement supérieur :

L'intégration des villes moyennes à des politiques territoriales d'ensemble en restera-t-elle à la vision classique emboîtée de l'aménagement du territoire ou pourra-t-elle la dépasser ?

C'est toute la difficulté, comme en témoigne la région Rhône-Alpes qui, dans son Schéma régional de l'enseignement supérieur, reproduit une hiérarchisation à trois niveaux des sites universitaires. Cette stratégie a des avantages mais aussi des inconvénients :

- D'un côté, elle permet une forme de discrimination positive favorable aux villes moyennes
- D'un autre côté, elle induit une logique persistance de « rattrapage » de l'enseignement supérieur en ville moyenne au risque de négliger une stratégie plus ambitieuse de valorisation des spécificités.

2.2 Le défi pour les institutions universitaires

L'enjeu alors, pour les villes moyennes, consiste à **sortir de la représentation « périphérique » d'antennes universitaires**, alors même que cette logique risque d'être confortée par la constitution de PRES denses, principalement métropolitains, et non de PRES en réseau comme on pouvait l'envisager au départ.

Pour que la place de l'enseignement supérieur en ville moyenne évolue, il semble nécessaire que l'ensemble du système évolue. Entre une logique par discipline (les UFR) et une logique de site, il y a sans doute la place pour **une troisième voie, celle du « collegium transdisciplinaire »**.

C'est dans cette perspective que la place des villes moyennes serait la plus identifiable. C'est localement ce qu'ont commencé à défricher certaines villes moyennes témoins.